



## Le Président

De l'Association Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

**M. Jean-Claude SANDRIER**

*Membre honoraire de l'Assemblée nationale*

*Chevalier de la Légion d'Honneur*

**Madame Élisabeth BORNE**  
**Ministère des transports**  
**40, rue du Bac**  
**75700 PARIS**

Réf. 1709-01

**Vierzon** • le 11 septembre 2017

Madame la ministre,

Vous avez bien voulu répondre à notre lettre du 7 juillet 2017 par un courrier en date du 27 juillet 2017. Nous vous en remercions. Vous nous avez communiqué le rapport du sénateur Delebarre et proposé de participer à une réunion à la rentrée.

Vous lancez également les Assises de la mobilité auxquelles notre association souhaite participer. Nous attendons donc les dates de tenue de ces différentes initiatives. Dans l'attente nous souhaitons vous faire part de l'urgence à traiter le dossier de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT). En effet après les rapports Duron et Delebarre, un très fort consensus se dégage pour avancer vers une réelle optimisation de la ligne POLT ; ce que le rapport Duron appelle « une ambition » pour cet axe.

Nous vous demandons donc, madame la Ministre, de bien vouloir confirmer l'ensemble des travaux prévus sur cet axe et permettant de gagner, à l'horizon 2021, 15 à 20mn pour un trajet Paris-Limoges et de lancer les études pour permettre un gain de temps supplémentaire de 10 à 15 mn à une échéance comprise entre 2021 et 2025.

Ceci supposant également la poursuite de l'appel d'offres pour des trains nouveaux afin d'effectuer un choix en 2018, comme prévu, et en accordant la priorité à la ligne POLT pour les raisons objectives suivantes : elle est la radiale classique la plus longue 712 km, elle dessert le plus de territoires et de populations, elle constitue le choix judicieux pour une amélioration conséquente de la desserte de Limoges et du Limousin, dont l'importance et l'urgence ont déclenché la réalisation d'un rapport spécifique, le rapport Delebarre.

Au moment où la discussion budgétaire pour 2018 va démarrer, au moment où sont lancées les Assises de la mobilité, nous pensons qu'il faut inscrire l'effort supplémentaire nécessaire à la mise de Limoges à 2h30 de Paris dès maintenant pour atteindre ce résultat non seulement avant 2030 mais dès 2023-2025. Ce qui est tout à fait possible.

Nous sommes à votre disposition pour participer aux réunions auxquelles vous souhaitez nous convier et nous sommes prêts à toute rencontre avec vous, ou des membres de votre cabinet, dès maintenant.

En vous remerciant de votre attention, nous vous adressons, madame la Ministre, nos très respectueuses salutations.